

preuve de l'assertion, quelquefois faite par les moralistes, que Rome maintient une nation dans la servitude matérielle et politique, et la tient à l'écart de ce qu'on entend aujourd'hui par civilisation. Il n'y a probablement aucun pays sous le soleil où existe une aussi grande mesure de privilèges politiques que celle dont jouit le plus humble citoyen de la province de Québec, et l'on trouverait difficilement ailleurs une population d'un million et demi d'âmes animée, à un pareil degré, de satisfaction, de courage et de respect de la loi. Il y a, sans doute, à Québec et à Montréal, un corps de police, mais il ne semble pas que la profession de gendarme y soit bien dure. Les statistiques récentes de la cour du Recorder, à Montréal, montrent une diminution extraordinaire de faits délictueux, en particulier pour l'ivrognerie, durant les derniers dix ans. Il y a vingt-cinq ans, lorsque la ville était bien moins considérable qu'aujourd'hui, on y arrêtait durant l'année un millier de vagabonds de plus qu'à présent. En 1880, dans la population ouvrière, qui est de beaucoup la plus nombreuse, on compta 4417 arrestations, tandis qu'en 1901, le nombre des arrestations ne fut que de 1920. Quelle est la ville des Etats-Unis, où fleurissent les bienfaits de l'école publique, qui peut montrer une semblable diminution des délits?... C'est dans telle campagne que le touriste comprendra le fait que la liberté politique du Canada fut acquise par l'influence du clergé. Il y verra, à cinquante pieds du presbytère, l'église du village, où, depuis deux siècles, le père et le fils, la mère et la fille, ont assisté à la messe, ont entendu les préceptes de la bonne soumission aux lois, ont cherché conseil dans l'épreuve et direction dans le malheur.

C'est le clergé rural qui fut la force créatrice de la grande province de Québec. Ce clergé a toujours été fidèle au peuple, et le peuple l'a payé de retour par une soumission noble et sympathique. Quand la parole royale ne valait plus rien, quand les armées étaient anéanties, quand tout manquait de ce que le monde peut donner, le « bon pasteur » n'abandonna pas ses ouailles... Ce qui ressort le mieux de l'histoire du Canada français, c'est le fait qu'il n'y a aucun péril, pour la stabilité d'un Etat, à confier à des instituteurs religieux l'éducation religieuse de ses futurs citoyens. Dans la province de Québec,